



DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Canton de Fourmies

MAIRIE DE MOUSTIER EN FAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 30 Juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à onze heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Moustier en Fagne, se sont réunis, en séance ordinaire, sur convocation régulière (du 23 juin 2017), sous la présidence de Monsieur Jean-Michel HANCART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Étaient présents : Jean-Michel HANCART, Frédéric HOUARD, Dominique BOUTON, Damien DESJARDIN.

Absent ayant donné procuration : Cédric COVIN (procuration à Dominique BOUTON).

Absents excusés : Fabian LINARD, Denis DEMARET

Secrétaire de séance : Dominique BOUTON.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1- Election du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection sénatoriale

Le Conseil Municipal à procéder à l'élection du délégué et des suppléants, élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue, en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 24 septembre 2017.

Ont été élus :

- **Jean-Michel HANCART**, délégué (5 voix)
- **Dominique BOUTON**, suppléant (5 voix)
- **Frédéric HOUARD**, suppléant (5 voix)
- **Damien DESJARDIN**, suppléant (5 voix)

2- Décision Modificative n°1

Vu le projet de décision modificative présenté par M. le Maire portant sur la régularisation du résultat en section de fonctionnement du CCAS,

Le Conseil municipal approuve ainsi qu'il suit la décision modificative N°1 :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau Budget
001.D-RF	17 742.24	-74.86	17 667.38
21318. D-RE	0.00	74.86	74.86

Suivent les signatures.

Vu Le Maire,